



Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

Madame Céline Bourdon  
Administration Communale de  
Watermael-Boitsfort Secteur public  
Place Gilson 1  
1170 Watermael-Boitsfort

Nos Références  
2021-B7181020-221305

Contact E-mail  
goessens.a@mandate.kbs-frb.be

Contact Tél.  
+32-2-549 61 84

Bruxelles, le 29/04/2021

Madame,

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint deux exemplaires de la convention qui vous lie à la Fondation Roi Baudouin.

Je vous remercie de bien vouloir nous renvoyer **au plus vite** un exemplaire signé de la convention ainsi que la demande de paiement. Ce document doit impérativement parvenir à la Fondation dans un délai de quatre mois à dater de l'envoi de la convention, sous peine d'annulation de la présente convention.

J'attire votre attention sur l'article suivant des conditions générales:

**Article 10 - Pour les asbl: présence sur le site Bonnescauses.be**

Les asbl et fondations belges qui reçoivent un soutien financier de la Fondation Roi Baudouin s'engagent à présenter leur organisation sur [www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be), un site internet géré par la Fondation Roi Baudouin, et à y mettre à jour régulièrement leurs données.

*Ne sont pas concernées:* les associations de fait, les écoles, les hautes écoles ou les universités et les associations ayant leur siège en-dehors de la Belgique.

Je vous souhaite beaucoup de succès dans la réalisation de votre projet et vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Alexandrine Goessens



Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

## Convention

**2021-B7181020-221305**

Vous recevez deux exemplaires de la présente convention : un exemplaire vous est destiné, le second doit être renvoyé, dûment complété et signé par vos soins, à l'adresse suivante : Fondation Roi Baudouin, service comptabilité, rue Brederode 21, B - 1000 Bruxelles.

24847

Une convention est établie entre :

la **Fondation Roi Baudouin**, n° d'entreprise: 0415.580.365, fondation d'utilité publique, ayant son siège rue Brederode 21 à 1000 Bruxelles et représentée par Luc Tayart de Borms, administrateur délégué, agissant dans le cadre de :

**Fonds Bikes in Brussels**

et le Bénéficiaire

Administration Communale de Watermael-Boitsfort Secteur public  
Place Gilson 1 à 1170 Watermael-Boitsfort  
titulaire du compte BE79091000194433 GKCCBEBB  
représenté(e) par Olivier Deleuze

La Fondation octroie un soutien financier au Bénéficiaire selon les modalités reprises sous les conditions générales et spécifiques, que le Bénéficiaire déclare accepter.

### ***MONTANT et libération de l'aide financière***

La Fondation s'engage à soutenir le projet du Bénéficiaire par l'octroi d'un soutien financier pour un montant total et forfaitaire, toutes charges et TVA comprises, de :

- \* **28 000,00 EUR**
- \* **(vingt-huit mille EUR, zéro cent)**

Ce montant sera affecté à :

- \* **Placement d'abris à vélos dans deux écoles de Watermael-Boitsfort**
- \* Installer des parkings à vélos couverts pour dix vélos dans l'enceinte de l'école des Cèdres et de l'école de la Sapinière, à Watermael-Boitsfort. Ces deux écoles souhaitent encourager encore davantage la mobilité douce chez leurs élèves et chez les membres du personnel. Ce projet lèvera un des freins à l'utilisation du vélo puisque les cyclistes de l'école pourront le laisser dans un endroit sécurisé, facilement accessible et à l'abri des intempéries.

Ce montant sera versé par la Fondation sur le compte mentionné ci-dessus en 2 tranches, selon les modalités suivantes :

1	14 000,00
2	14 000,00

- \* La première tranche sera versée par la Fondation dans un délai de 30 jours dès réception de la présente convention signée et du formulaire de demande de paiement dûment complété et signé. Ces documents doivent impérativement parvenir à la Fondation dans un délai de quatre mois à dater de l'envoi de la convention, sous peine d'annulation de la présente convention.
- \* La seconde tranche sera versée dès réception du formulaire de demande de paiement de convention dûment complété et signé et après approbation par le Fonds du rapport d'évaluation final.

### **CONDITIONS pour le paiement de l'appui financier**

\* **Conditions générales:** voir annexe

\* **Conditions spécifiques:**

. Le Fonds est disposé à soutenir ce projet à condition que les modèles d'abris et arceaux à vélos qui seront installés: (i) ne contiennent pas de verre, (ii) prévoient la possibilité d'attacher le cadre des vélos de manière solide et (iii) soient exclusivement réservés aux vélos.

. Le Bénéficiaire devra intégrer dans son projet une ou plusieurs plaque(s) fournie(s) par le Fonds et mentionnant le soutien reçu du Fonds Bikes in Brussels.

. Un rapport d'évaluation intermédiaire accompagné de factures et de photos relatives aux réalisations du projet devra être transmis au Fonds pour le 30/06/2021.

. Un rapport d'évaluation final devra être transmis au Fonds pour le 31/12/2021, après inauguration et utilisation de l'infrastructure par le public, accompagné des dernières factures justifiant le montant total du soutien financier accordé par le Fonds et de photos relatives aux réalisations du projet.

---

Fait en deux exemplaires originaux à Bruxelles, le 29/04/2021, chaque partie déclarant avoir reçu le sien.

Olivier Deleuze  
Administration Communale de  
Watermael-Boitsfort Secteur  
public

DocuSigned by:  
  
EF0BDFAEDFC9495...  
Luc Tayart de Borms  
Fondation Roi Baudouin

---

En cas de problème ou pour toute question, vous pouvez toujours contacter **Alexandrine Goessens**, mail: [goessens.a@mandate.kbs-frb.be](mailto:goessens.a@mandate.kbs-frb.be)

#### **Annexes:**

- \* Conditions générales
- \* Formulaire(s) de demande de paiement
- \* Rapport d'évaluation

**Conditions générales (exemplaire destiné au Bénéficiaire)*****La Fondation Roi Baudouin***

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité. Elle est indépendante et pluraliste. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin. Pour atteindre notre objectif, nous combinons plusieurs méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, nous développons nos propres projets, nous organisons des ateliers et des tables rondes avec des experts et des citoyens, nous mettons sur pied des groupes de réflexion sur des enjeux actuels et futurs, nous rassemblons autour d'une même table des personnes aux visions très différentes, nous diffusons nos résultats au moyen de publications (gratuites), ... La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

***Article 1 – Parties dans la convention***

Une convention, comprenant le document 'conditions générales' et un document établi au nom du Bénéficiaire, est établie entre le Fonds - au nom duquel la Fondation Roi Baudouin agit et le Bénéficiaire.

***Article 2 – Objet de la convention et du soutien financier***

Conformément aux conditions, un soutien financier est octroyé au Bénéficiaire. Le projet sur lequel porte ce soutien financier est décrit de manière détaillée dans le dossier de candidature / dossier de projet. Ce dernier fait donc partie intégrante de la convention. Le soutien financier consiste en un montant forfaitaire et s'entend toutes charges et TVA comprises.

***Article 3 – Modalités de paiement***

La Fondation Roi Baudouin libérera le montant du soutien financier selon les modalités de paiement reprises ci-dessous et conformément aux conditions reprises dans le document établi au nom du Bénéficiaire.

- Dans l'éventualité d'un versement en plusieurs tranches, le Bénéficiaire fera parvenir pour chaque tranche et ce, aux échéances convenues, une demande de paiement à la Fondation;
- La première ou, si c'est le cas, la tranche unique sera versée à titre d'acompte;
- Les montants versés au Bénéficiaire peuvent être réclamés en tout ou en partie si le Bénéficiaire se trouve dans l'impossibilité de mener le projet à terme.

***Article 4 – Rapport et évaluation***

Le Bénéficiaire s'engage à fournir, dans les délais fixés dans le document établi à son nom, un rapport succinct relatif à l'exécution du projet sur lequel porte la présente convention et à l'utilisation du soutien financier. Le Bénéficiaire accepte de collaborer à toute évaluation à la demande de la Fondation.

### ***Article 5 – Communication***

Le Bénéficiaire s'engage à mentionner l'appui du Fonds lors de toute communication publique relative au projet faisant l'objet de cette convention; sauf accord contraire, seule formule suivante pourra être utilisée: 'projet réalisé avec le soutien du Fonds (*dénomination du Fonds*), géré par la Fondation Roi Baudouin'.

### ***Article 6 – Modifications et litiges***

Toute correspondance se référant à la présente convention, comportant des modifications et/ou accords supplémentaires, sera considérée comme en faisant partie, dès que chacune des parties aura signé ces documents pour accord.

Les parties s'engagent à mener la présente convention à bonne fin et, en cas de litige, à rechercher par priorité une solution à l'amiable. En cas de litige judiciaire, les cours et tribunaux de Bruxelles, ainsi que la Justice de Paix du 2<sup>e</sup> Canton de Bruxelles, seront seuls compétents.

### ***Article 7 – Résiliation***

Au cas où le Bénéficiaire ne serait plus à même de poursuivre le projet, il en informera la Fondation et lui remettra un rapport sur l'état d'avancement du projet. Dans ce cas, seules les prestations effectuées seront indemnisées. De même, la Fondation aura le droit, selon l'état d'avancement du projet, de réclamer tout ou partie des montants déjà payés.

### ***Article 8 – Privacy***

Le Bénéficiaire autorise la Fondation à reprendre dans son rapport annuel et sur son site internet les renseignements suivants: coordonnées du Bénéficiaire (organisation et/ou personne de contact), montant du soutien financier et courte description du projet.

La Fondation met tout en œuvre pour être en conformité avec le Règlement Général de Protection des Données. Les modalités de traitement et de conservation des données sont précisées dans la Déclaration de la Fondation relative à la protection de la vie privée (<https://www.kbs-frb.be/fr/About-us/Privacy>).

### ***Article 9 – Illustration***

Dans les six mois de l'établissement de cette convention, le bénéficiaire transmettra à la Fondation une ou plusieurs photos illustrant le projet soutenu (format numérique ou photo sur papier). Il est important que le bénéficiaire mentionne le nom du photographe et que les personnes photographiées consentent à ce que leur photo serve de matériel d'illustration sur les sites Internet, soit publiée dans le rapport annuel, les rapports régionaux, les bulletins d'information et les publications de la Fondation. La Fondation s'engage à ne pas transmettre les photos reçues à des tiers. La Fondation mentionnera toujours le nom du photographe ou de l'organisation lors de l'utilisation d'une illustration.

### ***Article 10 - Pour les asbl : présence sur le site [Bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be)***

Les asbl et fondations belges qui reçoivent un soutien financier de la Fondation Roi Baudouin s'engagent à présenter leur organisation sur [www.bonnescauses.be](http://www.bonnescauses.be), un site internet géré par la Fondation Roi Baudouin, et à y mettre à jour régulièrement leurs données.

Ne sont pas concernés: les associations de fait, les écoles, les hautes écoles ou les universités, les associations ayant leur siège en-dehors de la Belgique.



# Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAIEMENT DE CONVENTION

<b>Bénéficiaire</b>	24847
<b>PO n°</b>	202100529
<b>N° de facture</b>	2021-B7181020-221305/1

<b>Convention n°</b>	2021-B7181020-221305
<b>Tranche n°</b>	1
<b>Devise</b>	EUR
<b>Montant total de la convention</b>	28 000,00
<b>Montant de la tranche (en chiffres)</b>	14 000,00

<b>Nom</b>	Administration Communale de		
<b>Adresse</b>	Watermael-Boitsfort Secteur public Place Gilson 1		
<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>	1170	Watermael-Boitsfort
<b>Pays</b>	BELGIUM		
<b>N° TVA ou N° d'entreprise</b>	0207372637		

<b>IBAN/Compte bancaire</b>	BE79091000194433
<b>BIC/SWIFT</b>	GKCCBEBB
<b>Bank Adresse</b>	
<b>Bank Communication</b>	

<b>Date</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Signature</b>	

GRANT

 RUE BREDERODE 21 B-1000 BRUXELLES TÉL + 32-2-511 18 40  
 WWW.KBS-FRB.BE INFO@KBS-FRB.BE FAX +32-2-511 52 21  
 bpost banque IBAN: BE10 0000 0000 0404 BIC: BPOTBEB1



# Fondation Roi Baudouin

FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Agir ensemble pour une société meilleure

## **FORMULAIRE DE DEMANDE DE PAIEMENT DE CONVENTION**

<b>Bénéficiaire</b>	24847
<b>PO n°</b>	202100530
<b>N° de facture</b>	2021-B7181020-221305/2

<b>Convention n°</b>	2021-B7181020-221305
<b>Tranche n°</b>	2
<b>Devise</b>	EUR
<b>Montant total de la convention</b>	28 000,00
<b>Montant de la tranche (en chiffres)</b>	14 000,00

<b>Nom</b>	Administration Communale de		
<b>Adresse</b>	Watermael-Boitsfort Secteur public Place Gilson 1		
<b>Code Postal</b>	<b>Ville</b>	1170	Watermael-Boitsfort
<b>Pays</b>	BELGIUM		
<b>N° TVA ou N° d'entreprise</b>	0207372637		

<b>IBAN/Compte bancaire</b>	BE79091000194433
<b>BIC/SWIFT</b>	GKCCBEBB
<b>Bank Adresse</b>	
<b>Bank Communication</b>	

<b>Date</b>	
<b>Lieu</b>	
<b>Signature</b>	

GRANT



## Rapport d'évaluation

Comme stipulé dans la convention qui vous lie à la Fondation Roi Baudouin, vous êtes tenu de rentrer un rapport d'activités à la fin de votre projet.

Veillez lire attentivement les directives suivantes:

- Complétez votre rapport d'évaluation en respectant scrupuleusement l'ordre des questions reprises dans ce questionnaire
- N'utilisez pas d'abréviation
- N'omettez pas de mentionner le numéro de convention

## RAPPORT D'EVALUATION

*Convention*

**2018-xxxxxxxxxxxxxxxx**

*Nom du bénéficiaire :*

*Date :*

### ***LE PROJET: RÉALISATION ET IMPACT***

- Quels sont les objectifs du projet qui sont atteints? Enumérez les réalisations.
- Qui a bénéficié de ces réalisations?
- Avez-vous été confrontés à des difficultés? Si oui, comment les avez-vous abordées?
- En quoi les réalisations améliorent-elles les conditions de vie des bénéficiaires?
- Quelle est la réaction du public cible face au projet? Donnez éventuellement leur témoignage.
- Le projet a-t-il eu un effet multiplicateur (libération d'autres subsides, nouveaux partenariats, reprise du projet par d'autres, nouveaux projets, création d'emploi, ...)? Précisez.

### ***CALENDRIER***

- Où en est votre projet aujourd'hui?
- Veuillez donner un calendrier détaillé et réaliste pour la suite du projet.
- Voyez-vous des obstacles à la poursuite du projet et quelles solutions prévoyez-vous pour les surmonter?

### ***BUDGET ET FINANCEMENT***

- Quelles sont les dépenses réalisées à ce jour? Veuillez donner une ventilation précise de l'utilisation du soutien accordé.
- Quelles sont les dépenses que vous devriez faire dans l'avenir pour le succès du projet?
- Comment comptez-vous financer ces dépenses? Précisez.

# COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET OU ACTIVITÉ

Agir ensemble pour une société meilleure :  
la Fondation Roi Baudouin (FRB) ne peut accomplir  
cette mission sans votre engagement. Vous êtes les  
acteurs du changement sur le terrain, vous êtes  
nos meilleurs ambassadeurs.

Nous parlons de votre travail ou de votre projet sur notre site internet  
([www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)) : les personnes intéressées trouveront plus  
d'informations dans la rubrique 'Soutien' ou en utilisant le moteur de  
recherche. Vos activités et projets sont également repris dans notre  
rapport d'activités et nos rapports régionaux, où ils sont clairement  
présentés sur une carte.

Nous vous encourageons aussi à parler de ce que vous faites autour  
de vous, afin de renforcer la visibilité de votre projet. Vous pouvez  
évidemment toujours mentionner ce que le soutien reçu de la FRB  
signifie pour votre projet ; vous inspirerez peut-être ainsi  
d'autres bénéficiaires !

Vous trouverez ci-dessous quelques points d'attention et conseils  
pratiques qui, nous l'espérons, pourront vous aider. N'hésitez pas à  
nous contacter si vous avez des questions sur la communication.

**Bonne chance !**

**Cathy Verbyst,**  
Responsable communication et relations presse  
[verbyst.c@kbs-frb.be](mailto:verbyst.c@kbs-frb.be)

# COMMUNIQUER SUR VOTRE PROJET

## Quel objectif poursuivez-vous ? Pourquoi communiquez-vous ?

- Pour informer sur ce que vous avez réalisé ? Inciter à l'action ? Recruter de nouveaux bénévoles ? Récolter de l'argent ? ...

## Qui désirez-vous atteindre ?

- Les habitants d'un quartier ou d'un village ? Le 'grand public' ? Un groupe professionnel bien précis ? Les pouvoirs publics (locaux) ? ...

## Que voulez-vous dire ?

- Formulez votre message **de manière simple et accessible**. Évitez le jargon. Essayez, si possible, de passionner les gens en leur racontant une véritable **histoire**.

## Quand allez-vous communiquer ?

- Dites-vous qu'il est parfois plus intéressant de visiter, voir ou décrire **un projet en cours** qu'un projet terminé (dans le cadre d'un projet de restauration du patrimoine, par exemple, le résultat est intéressant mais le processus l'est tout autant). Songez que votre 'nouvelle' (une décision récente, la remise d'un prix...) peut être le point de départ d'une autre action : visiter un projet, voir les **participants en pleine action**, discuter de manière plus approfondie avec quelqu'un...
- N'attendez **pas trop longtemps** ! Bien qu'il y ait des exceptions, il est souvent plus intéressant pour les médias et d'autres groupes cibles d'être informés d'un événement avant qu'il ait lieu plutôt qu'après.

## Comment allez-vous communiquer ?

- Commencez par **vos propres canaux de communication** ! Informez régulièrement les personnes qui vous suivent. Si vous n'avez pas de grandes nouvelles à leur annoncer, expliquez-leur comment votre projet progresse, parlez-leur de l'enthousiasme des bénévoles, d'une action qui a rapporté de l'argent... Veillez à ce que votre message soit repris sur votre **site internet**, faites-en la promotion sur **Facebook** (grand public, 'fans'), **Twitter** (professionnels, presse), **LinkedIn** (professionnels, 'business'), **Instagram** (jeunes, photos/vidéos) et ajoutez un lien vers votre site internet.

Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à mentionner les comptes de la FRB sur les médias sociaux : @Fondation.Roi.Baudouin sur Facebook, @KBS-FRB sur Twitter, King Baudouin Foundation sur LinkedIn, kbs\_frb sur Instagram. Vous pouvez mentionner que votre projet est 'soutenu par la Fondation Roi Baudouin' ou 'soutenu par le Fonds <nom du Fonds concerné>, géré par la Fondation Roi Baudouin'.



- Si vous désirez toucher surtout votre quartier, les habitants d'un village ou des responsables politiques locaux, un **dépliant** ou une **séance d'information** peuvent s'avérer utiles. Adressez-vous éventuellement à d'autres associations ou à leur public.



- Contactez **les médias (locaux)** si vous désirez informer le grand public ou bénéficier de leur soutien. De nombreuses villes et communes mettent à disposition une liste des médias et/ou correspondants locaux.



- Quelques points d'attention à garder en tête si vous rédigez un **communiqué de presse**. Un communiqué n'est pas un texte publicitaire ; il est informatif avant tout. Commencez par les informations essentielles. Soyez concis : évitez les trop nombreux détails, un historique trop long, des citations creuses, des informations répétitives (redondances) et le jargon. Écrivez le plus **clairement** possible. Ajoutez des citations intéressantes en termes de contenu : ne dites pas 'ce projet est très intéressant' mais plutôt 'nous soutenons ce projet pour telle ou telle raison'. Ici aussi, nous serons ravis si vous mentionnez que votre projet est soutenu par la Fondation Roi Baudouin ou un Fonds géré par la FRB ! Faites référence à votre site internet et/ou aux médias sociaux, mentionnez les **coordonnées d'une personne de contact** et veillez à ce que celle-ci soit rapidement joignable.



- Les **conférences de presse** sont relativement chronophages pour les journalistes. Elles peuvent toutefois être utiles si vous avez **beaucoup d'informations** à communiquer ou si vous désirez montrer quelque chose, surtout si vous vous adressez à la presse régionale. Il est quand même souvent possible de transmettre votre message dans un bon communiqué de presse. Vous pouvez aussi organiser un entretien individuel ou une visite guidée avec un seul journaliste. Donnez suffisamment d'informations aux journalistes pour leur permettre de décider s'ils assisteront ou non à votre conférence de presse : à quelles questions répondrez-vous ? Ne diffusez votre communiqué de presse que lorsque la conférence de presse est terminée. Pensez aussi à le relayer sur les médias sociaux.



- Prévoyez si possible des **photos** de qualité, des graphiques ou des tableaux en haute résolution, que vous mettrez rapidement à la disposition de ceux qui veulent diffuser votre message. N'oubliez pas de mentionner les droits d'auteur.